

Dossier de presse



Annnonce des 25 lauréats de la troisième tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

Novembre 2021



Sommaire

4 **Pourquoi
cet appel à projets?**

6 **Quelle est l'ambition
de cet appel à projets?**

8 **Qui soutient
cet appel à projets?**

10 **Qui sont les lauréats
de la troisième tranche ?**

25 **Qui étaient les lauréats
de la première tranche ?**

26 **Qui étaient les lauréats
de la deuxième tranche ?**

Édito



Annnonce des derniers lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » : 100 fermes urbaines au total réparties dans 140 quartiers !

Dès le début d'année 2020, l'agriculture urbaine a été identifiée par le Gouvernement comme un levier stratégique permettant de renforcer la dimension environnementale des 450 quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Avec l'annonce des 25 derniers lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », ce sont au total 100 fermes urbaines couvrant 140 quartiers fertiles qui vont être financées pour un montant total de 34 millions d'euros, dont une partie grâce à France Relance. La dynamique est bel et bien enclenchée ! L'agriculture urbaine prend toute sa place dans le paysage de nos quartiers tout en favorisant l'accès de tous à une alimentation saine et locale.

Source de lien social et génératrice d'activité économique non délocalisable, l'agriculture urbaine est un levier efficace pour mieux vivre dans les quartiers prioritaires... Les porteurs de projet ont su être innovants et ambitieux dans leurs propositions, comme en témoignent les 100 projets lauréats. Bravo aux 25 nouveaux lauréats de cette troisième et dernière tranche !



Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation



Nadia Hai
Ministre déléguée
chargée de la Ville



Olivier Klein
Président de l'ANRU



Pourquoi cet appel à projets ?

« L'agriculture urbaine représente une opportunité que les quartiers doivent saisir. »

1

Parce que 450 quartiers sont en train d'être totalement repensés

Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) déployé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) accompagne et finance la transformation complète de 450 quartiers en France métropolitaine et dans les Outre-mer.

Ce programme va générer 50 milliards d'euros d'investissement dans ces territoires pour réussir à changer durablement la donne à tous les niveaux : logements, équipements publics, déplacements, mixité sociale, développement durable, espaces publics et nouveaux usages.

2

Parce que l'agriculture urbaine peut constituer un levier de transformation des quartiers

Cette transformation profonde des quartiers offre une occasion inédite d'y intégrer des espaces de végétalisation et de mise en culture.

L'agriculture urbaine est un secteur en cours de définition et de structuration, avec une dynamique croissante mais encore tâtonnante en France, dont les bénéfices multiples sont toutefois largement reconnus.

Elle peut constituer un levier de réponse aux dysfonctionnements urbains des quartiers et il s'agit de saisir la temporalité de déploiement des projets du NPNRU pour doter les projets d'une nouvelle

dimension plus ambitieuse sur les plans économique, social et environnemental, dont l'agriculture urbaine peut être le point de convergence.

Ce contexte d'engagement opérationnel des projets de transformation des quartiers est donc propice au déploiement d'une agriculture urbaine de proximité, au cœur ou en périphérie des villes, support de compétences et d'emplois nouveaux pour des territoires, levier de mixité fonctionnelle offrant des services et des équipements de proximité, et enfin vecteur d'accélération de la transition écologique et de qualité paysagère.



Ces illustrations sont des photos génériques et ne représentent pas un lauréat.

3

Parce que les caractéristiques des quartiers se prêtent particulièrement à l'agriculture urbaine

La densité caractéristique des formes urbaines de nombre de ces quartiers, à travers l'offre de vastes espaces vides, constitue des potentiels de végétalisation plus ou moins bien exploités.

Des friches temporaires seront par ailleurs souvent générées par les projets urbains et notamment les démolitions : l'agriculture urbaine pourra constituer une réponse à l'enjeu fort de la gestion de ces espaces en attente de nouvelles constructions. En outre, bâtiments de logements et équipements publics, réhabilités ou créés dans le cadre du NPNRU, mais aussi parkings sous dalle et locaux vacants, constituent là encore des terrains de développement d'activités de culture ou d'élevage.

Quelle est l'ambition de cet appel à projets ?

« Un appel à projets pour déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain. »

1 volonté gouvernementale

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a été mandatée à l'été 2019 par Julien Denormandie, à ce moment-là ministre en charge de la Ville et du Logement, pour engager une réflexion sur les conditions d'un déploiement plus massif de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

1 objectif Accélérer et massifier l'agriculture urbaine

L'ANRU lance un appel à projets avec l'ambition de soutenir la mise en culture, à terme, de 100 quartiers du NPNRU. L'objectif de massification et d'accélération de l'agriculture urbaine sous des formes variées (jardins d'insertion, microfermes urbaines, projets complexes) au titre de cet appel, devra trouver écho dans des projets accompagnant la structuration de filières locales en associant de manière étroite les habitants et s'inscrivant dans une logique productive.

1 cible

Les collectivités territoriales porteuses d'un projet NPNRU et leurs partenaires

L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales menant des projets de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU, ou à des opérateurs qui justifieraient d'un partenariat avec ces collectivités et d'une articulation de la proposition avec le projet urbain.



Sylvain Gouraud

1 réponse

Un accompagnement financier et technique

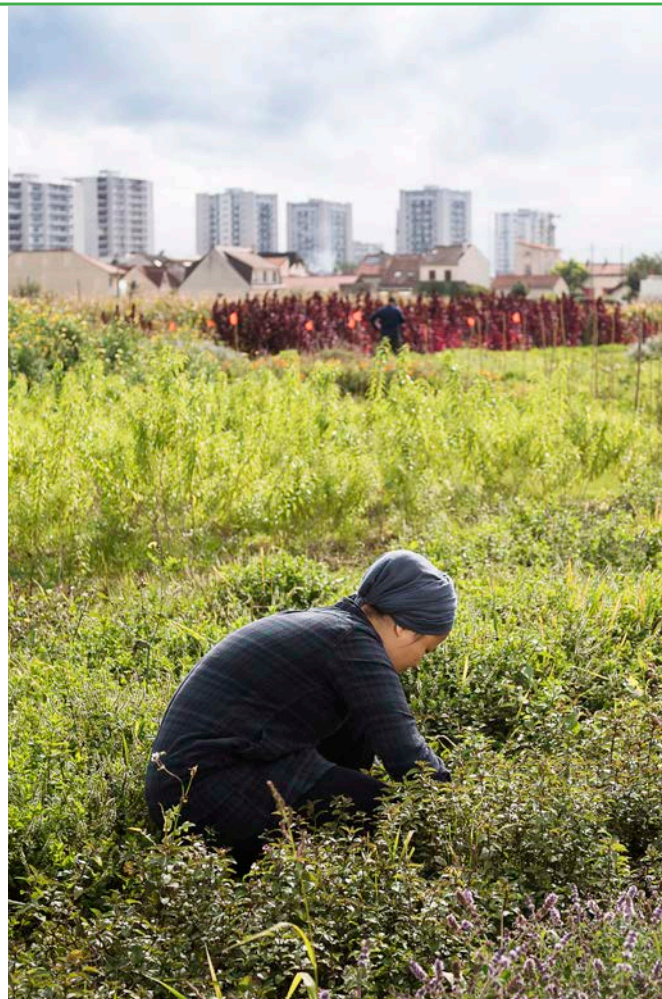
Les projets lauréats bénéficieront d'une aide financière pour le cofinancement d'études et missions d'ingénierie, d'investissements et de dépenses de personnel, et d'un **appui technique et opérationnel**, individuel et collectif.

Une aide financière, en subvention et/ou en co-investissement, pour :

- ___ L'ingénierie de projet (cofinancement des études de faisabilité et des études opérationnelles, mais aussi des dispositifs d'animation du projet);
- ___ Les investissements;
- ___ Les dépenses de personnel.

Un accompagnement technique collectif ou individuel par l'ANRU et ses partenaires concernant le montage et le déploiement de projets d'agriculture urbaine, notamment au travers de :

- ___ La mobilisation et la coordination d'experts pluridisciplinaires par l'ANRU;
- ___ L'intégration d'une communauté de pairs rassemblant les lauréats de l'appel à projets et leurs partenaires autour des problématiques propres à l'agriculture urbaine en QPV. Cette communauté s'appuie sur le groupe de travail « ANRU + - Agriculture urbaine »
- ___ La mise à disposition d'outils et de formations;
- ___ L'aide à la mobilisation des services déconcentrés de l'État en charge de l'agriculture;
- ___ La mobilisation des partenaires de l'ANRU issus de la recherche pour la mise en place de projets de recherche-action.



Jean-Pierre Sageot

Plusieurs temporalités de candidatures et un financement identifié

Plusieurs tranches d'appels à candidatures sont prévues :

- ___ Une première phase de candidatures était ouverte jusqu'au 1^{er} juin 2020;
- ___ Une deuxième tranche de candidatures a eu lieu jusqu'au 15 novembre 2020 pour permettre notamment aux exécutifs municipaux et intercommunaux renouvelés de s'inscrire dans cette démarche;
- ___ Une troisième et dernière tranche de candidatures à l'été 2021 dont sont issus les lauréats présentés ici.

Qui soutient cet appel à projets ?

Financeurs

Les partenaires suivants interviennent de manière coordonnée en financement de l'appel à projets.



Le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), à travers les Programmes d'investissements d'avenir confiés à l'ANRU autour des thématiques d'innovation dans le renouvellement urbain. **10 millions d'euros** seront consacrés aux projets retenus au titre de l'agriculture urbaine dans la première tranche d'appel à candidatures.



La Caisse des dépôts-Banque des territoires dans le cadre de la convention qui la lie à l'ANRU en faveur du développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Elle mobilisera un total de **10 millions d'euros**, en soutien à l'ingénierie et le cas échéant en investissement en fonds propres.



L'Agence de la transition écologique (ADEME) y consacrera **1 million d'euros** sur ses thématiques.



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre de France Relance, mobilisera un total de **13 millions d'euros, dont 3 millions spécifiquement fléchés pour des légumeries**, pour permettre de développer une agriculture au bénéfice d'une population particulièrement impactée par la crise sanitaire.

Partenaires experts

Ils seront mobilisés en expertise, en appui au cadrage et à la mise en œuvre de l'appel à projets, et/ou à l'accompagnement des projets :

- l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP),
- l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA),
- l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-

- de-France (ARB Île-de-France),
- l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS Île-de-France),
- la Banque des territoires,
- le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA /CEREMA Territoire et ville, et CEREMA Île-de-France),

L'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » bénéficiaire de fonds de France Relance



Depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. Fin juillet 2020, ce sont 470 milliards d'euros qui ont été mobilisés, au travers du plan de soutien, pour construire la France de 2030.

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des

chantiers engagés depuis le début du quinquennat.

L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont conséquents et se veulent à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit $\frac{1}{3}$ du budget annuel de l'État. 40 % ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026 et remboursables jusqu'en 2058. Le plan de relance permet à la Nation de se positionner sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur en France et les relais de croissance de demain.

La relance sera verte, sociale et territoriale. Accélérer la transition agroécologique au service

d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous fait partie des missions de l'État et répond à des attentes fortes des citoyens.

Dans ce cadre, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a dégagé un budget de 13 millions d'euros, dont 3 millions spécialement fléchés pour des légumeries, pour financer le développement d'une agriculture au bénéfice d'une population particulièrement impactée par la crise sanitaire. Cet engagement du Gouvernement permettra d'obtenir des résultats concrets et rapides dès 2021, alors même que les besoins d'investissement en matière d'agriculture urbaine sont extrêmement importants.

___ le Comité national de liaison des régions de quartier (CNLRQ) et son association Si T'es Jardin,

___ le Groupe SOS (Auxilia, Blue Bees et Fermes d'Avenir),

___ l'Institut national de la recherche agronomique (INRA),

___ l'Institut de recherche pour le développement (IRD),

___ l'Institut des sciences et industries du vivant

et de l'environnement (AgroParisTech),

___ le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,

___ l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae),

___ la Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAP).

Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?

Critères d'éligibilité

- Des projets portant spécifiquement sur la thématique de l'agriculture urbaine, avec une visée prioritairement productive et marchande (création d'emplois),
- ciblant des quartiers d'intérêt national ou régional du NPNRU,
- Portés par des collectivités menant des projets dans le cadre du NPNRU (EPCI et EPT /communes le cas échéant) ou tout autre opérateur, sous réserve de la formalisation d'un partenariat avec la collectivité.

Critères d'appréciation et de sélection des projets

- Ambition du projet (impact économique, social, environnemental),
- Contextualisation et articulation de la démarche avec le projet urbain,
- Richesse du partenariat,
- Robustesse des compétences mobilisées,
- Niveau de maturité de la démarche,
- Caractère innovant de la démarche, le cas échéant.

La liste des lauréats

P. 14

Saint-Quentin :
Mon quartier vert!
Nice :
Microferme des Liserons

P. 15

Montpellier Méditerranée Métropole :
Urban Farm Lab
Blois :
Constituer un archipel nourricier

P. 16

Communauté d'agglomération de Laval :
Agriculture Biologique Plaine d'aventure Laval – AgriBioPAL
Communauté urbaine de Dunkerque :
La Plaine du Bunker

Communauté urbaine de Dunkerque :
Des papillons dans votre jardin

P. 17

Fourmies :
Deux fermes urbaines Rev3
Ville de Denain :
Archipel nourricier
Clermont Auvergne Métropole :
Un tiers-lieu nourricier

P. 18

Ville de Givors :
Les Vernes, transition vers un quartier fertile
Vénissieux :
Plateau fertile

P. 19

Villeurbanne :
L'îlot vert
Communauté

d'agglomération de Vesoul :

Les Rêpes - Montmarin Fertiles

P. 20

Le Havre :
Nourrir la ville
Elbeuf-sur-Seine :
Myculture en cœur de ville

P. 21

Moissy-Cramayel :
Forêt comestible
Amiens :
L'écovillage d'Étouvie, une cité-jardin au service de ses habitants!
Limoges Métropole :
Les p'tites fermes de quartiers

P. 22

Nanterre : Agriculture

urbaine dans le quartier Parc Sud

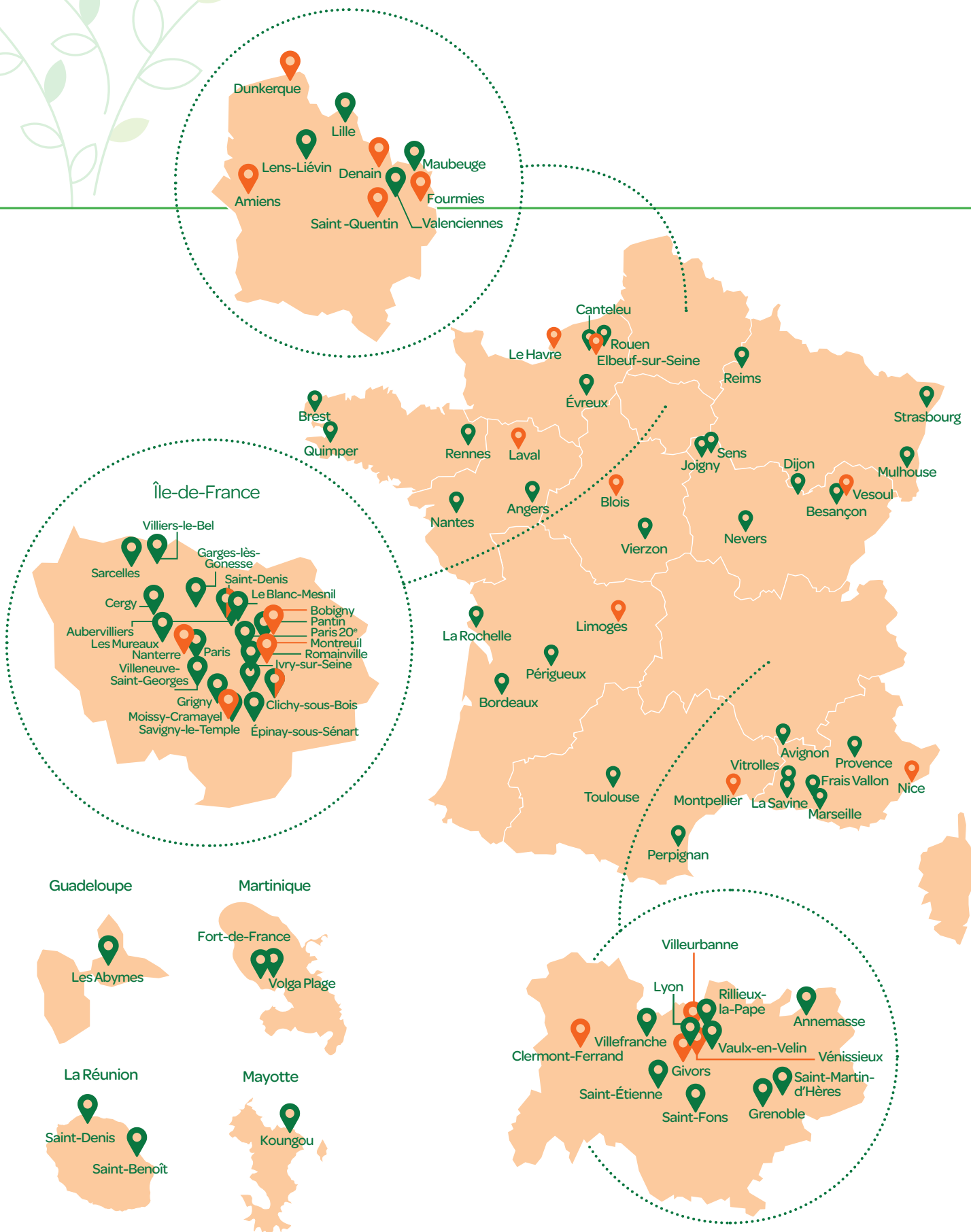
Territoires Saint-Denis :
Une alimentation saine et biologique au cœur des quartiers prioritaires de Saint-Denis et Plaine Commune


P. 23

Clichy-sous-Bois :
De la graine à l'assiette
Montreuil : Murs à Fleurs


P. 24

Bobigny : La transition alimentaire d'Est-Ensemble
Montreuil-Bagnolet :
On sème tous.



 Les 27 lauréats de la 1^{re} tranche et les 48 lauréats de la 2^e tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

 Les 25 lauréats de la 3^e tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

 Villes accueillant des lauréats de la 3^e tranche et d'une des deux premières tranches.

Qui sont les lauréats de la troisième tranche?

Modes de production

Que produisent les lauréats?



19

Légumes



16

Fruits



10

Aromates



7

Plantes médicinales



7

Ruches



5

Oufs



5

Fleurs



4

Plants



4

Champignons



4

Pousses



4

Semences



2

Animaux



2

Terreau

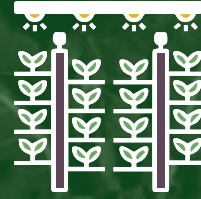
Comment produisent les lauréats ?



68% | Pleine terre



28% | Hors sol



16% | Sous-sol



48% | Serres



28% | Ruches



20% | Poulailler



8% | Verger



8% | Écopâturage



8% | Compostage



4% | Containers

Qui finance les projets lauréats sur cette troisième tranche ?

Répartition des financements

**Secrétariat général
pour l'investissement**

3 823 404,10 €
39,05 %

**Ministère de l'Agriculture et
de l'Alimentation (France Relance)**

2 309 217,00 €
23,58 %



ADEME

253 969,50 €
2,59 %

Banque des territoires

3 404 501,25 €
34,77 %

TOTAL

9 791 091,85 €

Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?

Saint-Quentin : Mon quartier vert !

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Études de faisabilité et approfondissement du projet

Action 2 : Aménagement de la friche

Action 3 : Production et prestations de service

Description synthétique du projet

Aménagement d'une friche de 4 000 m² en cœur de quartier. Site géré par une structure locale autour de plusieurs activités : jardins pédagogiques, maraîchage, production de plants, compostage, accueil de public, formation...

Type de projet : Microferme

Quartier NPNRU : Europe

Porteur de projet : Hortibat, association de formation, insertion et animation

Calendrier :

- Septembre 2021 à septembre 2022 : réalisation des études (aménagement, clarification modèle éco...) + mise en valeur de la parcelle avec embauche d'un animateur coordinateur + démarrage des actions envers les habitants,
- Septembre 2022 à septembre 2023 : démarrage fonctionnel du projet.



Nice : Microferme des Liserons

Nombre de quartiers concernés : 1



Rappel des actions clés :

Action 1 : Mise en place d'un espace productif en pleine terre

Action 2 : Expérimentation autour de techniques de production hors sol/ high-tech

Action 3 : Développement d'une offre d'animation (ferme pédagogique)

Action 4 : Développement d'une offre de services verts (espaces verts, compostage...)

Description synthétique du projet

Le projet consiste en l'installation d'une microferme urbaine sur 3 000 m². Outre la production agricole de pleine terre, la ferme des Liserons souhaite explorer des modes alternatifs type agriculture en contenant ou production en sous-sol. L'exploitation sera assurée par une SIAE (structure d'insertion par l'activité économique). À cela s'ajoutent des activités d'animation et de pédagogie. La SIAE souhaite également développer une offre de services pour diversifier son modèle économique : compostage, entretien des espaces verts...

Type de projet : Microferme

Quartiers NPNRU : QPV Paillon, NPNRU des Liserons

Porteur de projet : Association Galice

Calendrier :

- Septembre 2021 à septembre 2022 : conception (recrutement, études, concertation...),
- Octobre 2022 à décembre 2022 : maîtrise d'œuvre/ d'ouvrage (transformation bâti, recrutement, démarches réglementaires...),
- Janvier 2023 : lancement de l'exploitation (recrutement salariés).

Montpellier Méditerranée Métropole : Urban Farm Lab

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Aménagement de l'Urban Farm Lab (ferme urbaine en sous sol)

Action 2 : Aménagement de la terrasse extérieure : hydroponie, bacs

Action 3 : Lancement d'un AAP dans le cadre d'un programme d'agriculture urbaine élaboré avec une AMO et accompagnement des lauréats par une prestation dédiée

Action 4 : Construction du modèle d'agriculture urbaine innovant en QPV

Description synthétique du projet

Laboratoire tourné vers une agriculture urbaine productive, technologique, expérimentale et démonstratrice dans le sous-sol de la résidence Aigoual Nord, propriété d'ACM Habitat. Lancement d'un AAP et d'un programme d'accompagnement d'autres projets en phase 2.

Type de projet : Projet expérimental de ferme urbaine indoor et tiers-lieux d'agriculture urbaine

Quartiers NPNRU : Mosson

Porteur de projet : ACM Habitat (OPH).



Blois : Constituer un archipel nourricier

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création de 2 nouveaux jardins nourriciers

Action 2 : Étude sur le modèle économique (4 jardins)

Action 3 : Déploiement du projet (dizaine de jardins)

Description synthétique du projet

Porté par une association d'insertion appartenant au réseau Cocagne, le projet vise à développer un archipel nourricier sur l'ensemble des quartiers de la ZUP de Blois. Sur plusieurs parcelles (une dizaine au total en 2023), l'association veut ainsi créer des jardins avec les habitants et organiser des ateliers de cuisine axés sur le bien-vivre alimentaire. Les activités sont réalisées par une équipe de salariés en insertion.

Type de projet : Maraîchage

Quartiers NPNRU : Kennedy/Coty/Croix Chevalier/Sarrazines

Porteur de projet : Association Bio-solidaire

Calendrier :

- Octobre/novembre 2021 : bilan des jardins pilotes, ajustement du modèle et choix des nouvelles parcelles pour 2022,
- Décembre/été 2022 : analyse de sol, définition des projets, premières plantations et récoltes, ateliers avec les habitants,
- Automne 2022 : bilan et identification parcelles pour 2023.



Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?



Communauté d'agglomération de Laval : Agriculture Biologique Plaine d'aventure Laval – AgriBioPAL

Nombre de quartiers concernés : 2

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Mise en production (légumes, fruits et aromatiques, élevage)
- Action 2 : Insertion et création d'emplois
- Action 3 : Création d'un système d'adhésion participative des habitants au fonctionnement de la ferme

Description synthétique du projet

Création d'une ferme biologique au cœur des quartiers prioritaires de Laval sur 10 ha. Ce projet social, solidaire et participatif doit permettre d'offrir une alimentation saine et accessible à tous, et emploiera une main-d'œuvre de proximité. Le projet affiche un objectif de création de 22 emplois à terme.

Type de projet : Ferme en insertion diversifiée : maraîchage, arboriculture, aromatique et élevage

Quartiers NPNRU : Laval Saint-Nicolas/Kellermann/Pavement/Charité/Mortier/Murat

Porteur de projet : Communauté d'agglomération de Laval

Communauté urbaine de Dunkerque : La Plaine du Bunker

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Faire de la plaine du Bunker un démonstrateur de l'AU sur le Dunkerquois
- Action 2 : Mobilisation des habitants et sensibilisation des riverains
- Action 3 : Installation du chef d'exploitation en bio
- Action 4 : Conjuguer développement économique et transition écologique

Description synthétique du projet

Repenser le site portuaire. Sur un foncier en cœur de quartier, mise à disposition de 2 ha pour un projet d'agriculture urbaine dont la programmation est à définir par le futur candidat.

Type de projet : Ferme urbaine en cœur de quartier avec programmation à définir

Quartier NPNRU : L'île Jeanty

Porteur de projet : Communauté urbaine de Dunkerque

Calendrier :

- Décembre 2021 : sélection des candidats,
- Printemps 2022 : premiers semis,
- 2023 : implication des habitants.

Communauté urbaine de Dunkerque : Des papillons dans votre jardin

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : L'aménagement du terrain en cœur de quartier
- Action 2 : Gestion et animation du jardin par Les Papillons Blancs
- Action 3 : Les chemins comestibles
- Action 4 : Le coaching végétal
- Action 5 : Le potager du centre socio-culturel

Description synthétique du projet

L'ESAT Les Papillons Blancs propose de gérer une parcelle de 1000 m² de maraîchage en cœur de quartier, tout en nouant des liens étroits avec les habitants et d'autres acteurs locaux (collectif « En Rue », centre socio-culturel, CPIE, Ville, écoles)

Type de projet : Micromaraîchage et pédagogie

Quartiers NPNRU : Degroote

Porteur de projet : Communauté urbaine de Dunkerque

Calendrier :

- Octobre 2021 : mobilisation des habitants,
- 2021-2022 : formation, gestion de ruches à l'ESAT,
- 2022 : premiers semis et plantations.

Fourmies : Deux fermes urbaines Rev3

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Actions de formation et insertion afin de faire de l'AU un débouché professionnel sur le quartier
- Action 2 : Aménagements et production quartier de l'Espérance : ferme urbaine et jardins partagés
- Action 3 : Aménagements et production à la Cour Carrée par une SIAE avec dimension pédagogique
- Action 4 : Labellisation bio et promotion d'une offre alimentaire diversifiée à haute valeur ajoutée

Description synthétique du projet

Deux fermes urbaines interconnectées, et ouvertes sur le futur écoquartier Rev3. Découverte de nouveaux métiers. Plateforme de compostage collective.

Type de projet : Fermes urbaines productives et pédagogiques

Quartiers NPNRU : Secteur Michel Dubois/Cour Carrée/l'Espérance

Porteur de projet : Commune de Fourmies

Calendrier :

- 2022 : Création des structures sociales : insertion + comité d'habitants. Mise à disposition des terrains de l'Espérance,
- 2023 : Aménagement et production,
- Horizon 2024 : livraison de la ferme de la Cour Carrée à la structure d'insertion,
- 2025 : engagement procédure bio.

Ville de Denain : Archipel Nourricier

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Réinvestir les serres municipales comme base de l'exploitation
- Action 2 : Investir certaines friches et réserves foncières
- Action 3 : Développer une offre d'insertion

Description synthétique du projet

Projet multisites. Réinvestir les serres municipales, friches et réserves foncières d'un territoire à histoire minière forte.

Type de projet : Ferme urbaine marchande

Quartier NPNRU : Denain centre

Porteur de projet : Ville de Denain.



Clermont Auvergne Métropole : un tiers-lieu nourricier

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Implantation d'une ferme urbaine de 1,6 ha
- Action 2 : Développement du bâtiment de transformation

Description synthétique du projet

Tiers-lieux associant deux projets : une ferme urbaine de 1,6 ha pour la production et un bâtiment de transformation avec cuisine partagée et conserverie. Le tout sur un territoire ouvert sur des équipements sportifs métropolitains.

Type de projet : Production, transformation et distribution

Quartier NPNRU : Les Vergnes

Porteur de projet : Clermont Auvergne Métropole

Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?



Ville de Givors : Les Vernes, transition vers un quartier fertile

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Création d'une ferme urbaine
- Action 2 : Implantation de jardins partagés en pied d'immeuble
- Action 3 : Aménagement du parc cultivé

Description synthétique du projet

Valorisation de plusieurs espaces dans le quartier avec la création d'une ferme urbaine et d'un atelier de transformation. Des actions à destination des habitants sont également prévues avec la création de jardins partagés et l'aménagement d'un parc cultivé. Ce parc doit être un lieu de sensibilisation du plus grand nombre à la transition écologique.

Type de projet : Microferme, atelier transformation

Quartier NPNRU : Vernes

Porteur de projet : Ville de Givors

Calendrier :

- 2021 : rédaction du cahier des charges AMO, études techniques, concertation habitants et démarrage de la grainothèque,
- 2021/T2 2022 : recrutement, sélection du/des AMO, structuration de l'association des habitants,
- T2 2022/fin 2022 : début de l'aménagement du parc, lancement de l'AAP ferme urbaine, définition du modèle économique de l'atelier,
- 2023/2024 : mise en œuvre de la ferme et de l'atelier de transformation.

Vénissieux : Plateau fertile

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Ferme urbaine maraîchère
- Action 2 : Pépinière temporaire
- Action 3 : Usine à terre fertile
- Action 4 : Lieu ressource pédagogique

Description synthétique du projet

Le projet Plateau Fertile vise à reconnecter Vénissieux avec son passé agricole en créant une microferme urbaine. Le projet vise la mise en place d'une pépinière temporaire, adossée à une usine à terre fertile devant permettre la refertilisation des sols. Ces deux outils seront mobilisés pour végétaliser la nouvelle ZAC dans une logique de trame verte comestible. Enfin, un volet social vient compléter le projet avec la création d'un lieu ressource dédié à la sensibilisation.

Type de projet : Production, animation

Quartier NPNRU : Minguettes-Clochettes

Porteur de projet : Ville de Vénissieux

Calendrier :

- Fin 2021 : lancement études et travaux + lancement de la consultation pour la gestion/animation du lieu ressource,
- 2022 : choix AMO et lancement des études; installation microferme + sélection prestataire pour le lieu ressource,
- 2023 : lancement démarche paysagisme comestible et pépinière + animation et ateliers dans le lieu ressource,
- 2024 : poursuite des projets et pérennisation des activités.



Villeurbanne : L'îlot vert

Nombre de quartiers concernés : 1



Rappel des actions clés :

Action 1 : Déménager et relocaliser le projet vers un ou des nouveau(x) site(s)

Action 2 : Développer la capacité productive

Action 3 : Diversifier les activités (vocation pédagogique)

Description synthétique du projet

En phase d'expérimentation depuis 2018, le projet Îlot Vert souhaite consolider et diversifier son projet en agrandissant sa surface de production maraîchère sur 5000 m² environ.

Ce développement doit permettre de passer de 5 emplois actuels à une quinzaine d'emplois pour les habitants du quartier. D'autres activités doivent être mises en place autour du compostage, recyclage des terres et visites pédagogiques.

Type de projet : Production

Quartier NPNRU : Saint-Jean

Porteur de projet : Association Le Booster

Calendrier :

- Fin 2021 : validation du foncier + recrutement chef de projet,
- Janvier à juin 2022 : études techniques et mise en œuvre opérationnelle,
- Juin à décembre 2022 : déménagement et déploiement des activités,
- Janvier 2023 à décembre 2024 : montée en charge.

Communauté d'agglomération de Vesoul : Les Rêpes-Montmarin Fertiles

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Installer plusieurs sites de production comestible : potager bio, jardin partagé, bacs en milieu scolaire et dans le quartier, jardin et poulailler pédagogique, jardins familiaux et permis de végétaliser

Action 2 : Ambition de créer un quartier exemplaire (4 actions dont récupération d'eau à la parcelle)

Action 3 : Mise en place d'un nouveau marché dominical

Description synthétique du projet

Faire du quartier des Rêpes-Montmarin un lieu exemplaire à l'échelle de l'agglomération en termes d'agriculture urbaine (bio ou raisonnée), de découverte du monde animal et d'alimentation saine. Actions multisites dans ou à proximité du QPV pour cultiver et verdifier les espaces publics.

Type de projet : Maraîchage bio en insertion et élevage pédagogique (poulailler participatif, écopaturage), jardins partagés et familiaux, bacs en milieu scolaire, permis de végétaliser

Quartier NPNRU : Les Rêpes-Montmarin Vesoul

Porteur de projet : Communauté d'agglomération de Vesoul

Calendrier : Court terme pour initiatives matures (fin 2021 et 2022). Horizon 2024 pour livraison de l'esplanade.



Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?

Le Havre : Nourrir la ville

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création de jardins partagés en pied d'immeubles en QPV et d'un jardin pédagogique

Action 2 : Mise en place d'un circuit de recyclage des biodéchets végétaux

Description synthétique du projet

Le projet a pour objectif de créer 5 jardins (1 pédagogique, 4 partagés), une station de lombricompostage et 6 points de distribution en QPV permettant la livraison des projets de la ferme maraîchère d'Eprémèsnil, à proximité et étroitement lié au développement du projet. Des ateliers et des animations seront proposés sur chacun des sites.

Type de projet : Production et animation

Quartiers NPNRU : Le Havre Vallée Béreult /Graville-la-Vallée

Porteur de projet : Logeo Seine

Calendrier :

- Dernier trimestre 2021 : aménagement jardin pédagogique et début d'aménagement des jardins en pied d'immeubles,
- Printemps 2022 : accueil du public sur la ferme d'Eprémèsnil,
- Automne 2022 : création des 2 derniers jardins en QPV.



Elbeuf-sur-Seine : Myciculture en cœur de ville

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Réhabiliter le bâtiment

Action 2 : Développer l'activité de myciculture

Action 3 : Développer d'autres activités d'agriculture urbaine

Description synthétique du projet

Sur une friche industrielle, sans activité depuis 10 ans, la ville d'Elbeuf-sur-Seine souhaite créer un pôle dédié à l'agriculture urbaine. Après une lourde réhabilitation du bâtiment existant, un atelier de myciculture indoor sera développé. En second lieu, les espaces vacants seront investis par d'autres porteurs de projet afin d'y développer d'autres activités, non encore définies.

Type de projet : Production

Quartier NPNRU : Quartier centre-ville

Porteur de projet : Ville d'Elbeuf-sur-Seine

Calendrier :

- 2021 : études,
- Automne 2022-Fin 2023 : travaux de réhabilitation du bâtiment,
- Septembre 2023 : premiers aménagements activité de myciculture.

Moissy-Cramayel : Forêt comestible

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Implantation d'une forêt comestible

Description synthétique du projet

Le projet vise à valoriser un terrain de football inusité en frange du QPV (dans l'emprise NPNRU). En lien avec l'exploitation maraîchère en régie de ville, l'objectif sera d'implanter une forêt comestible sur près de 6 000 m² pour avoir une production principalement de fruits rouges et un support pédagogique autour de l'alimentation locale.

Type de projet : Forêt comestible

Quartier NPNRU : Lugny

Porteur de projet : Mairie de Moissy-Cramayel

Calendrier :

- Fin 2021 : études,
- Printemps 2022 : premiers chantiers participatifs.



Amiens : L'écovillage d'Étouvie, une cité-jardin au service de ses habitants!

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : AMO pour la définition du projet

Action 2 : Recherche d'un exploitant

Action 3 : Mise en œuvre opérationnelle du projet (parties productive et pédagogique)

Action 4 : Développement sur d'autres activités

Description synthétique du projet

Installation d'une microferme urbaine au sein d'un espace de 4 ha avec un espace maraîchage (6 000 m² environ), un espace pépinière, un espace héliculture et un espace verger. La ferme est également vue comme un lieu ouvert permettant de créer des liens entre les habitants, avec une partie pédagogique : accueil, poulailler, rucher...

Type de projet : Microferme

Quartier NPNRU : Étouvie

Porteur de projet : Ville d'Amiens

Calendrier :

- 2021 : réalisation des études via une AMO et lancement d'un appel à projets,
- 2022 : mise en œuvre opérationnelle et exploitation,
- Suite : développement (conditionnement, événementiel...).

Limoges Métropole : Les p'tites fermes de quartiers

Nombre de quartiers concernés : 2

Rappel des actions clés :

Action 1 : Val de l'Aurence

Sud : microferme marchande, productive et expérimentale

Action 2 : Beaubreuil :

microferme multiparcellaire en accompagnement du NPNRU - outil de sensibilisation & pédagogique

Description synthétique du projet

Création de 2 microfermes en cœur de quartier ou à proximité immédiate avec des fonctions sociales & pédagogiques. Une microferme productive au Val de l'Aurence sud et davantage de vocation vivrière à Beaubreuil.

Type de projet : Microfermes productives & pédagogiques

Quartiers NPNRU : Beaubreuil et le Val de l'Aurence sud

Porteur de projet : Limoges Métropole - Communauté urbaine

Calendrier :

- T4 2021-2022 : préfiguration du projet,
- 2022-2023 : mise en œuvre Val de l'Aurence sud,
- 2022-2024 : mise en œuvre Beaubreuil.

Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?

Nanterre : Agriculture urbaine dans le quartier Parc Sud

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Études préalables et concertation
- Action 2 : Aides relatives à la programmation et la conception du projet
- Action 3 : Aides relatives aux dépenses d'aménagement nécessaire pour l'implantation du futur projet
- Action 4 : Aide au démarrage du projet

Description synthétique du projet

Le projet vise à installer un agriculteur urbain sur 2 terrains et une champignonnière dans le NPNRU du quartier Parc Sud. La ferme urbaine produira légumes exotiques, petits fruits et aromatiques vendus dans le quartier et proposera des animations à destination des scolaires et des habitants du quartier. Elle permettra la création d'emplois en insertion. La champignonnière fournira les restaurants locaux, les AMAP du secteur et les habitants via une vente sur site. Des ateliers à destination des scolaires y seront proposés.

Type de projet : Production et services

Quartier NPNRU : Parc Sud

Porteur de projet : Ville de Nanterre

Calendrier :

Ferme urbaine :

- automne 2021-printemps 2022 : avant-projet (études et travaux préalables, appels à projets),
- été 2022 : installation de l'activité (mise à disposition du terrain).

Champignonnière :

- hiver 2022 : installation de l'activité (lancement du site de production, premières embauches),
- automne 2022 : développement de l'activité (nouveaux recrutements, lancement atelier de transformation).



Territoires Saint-Denis : Une alimentation saine et biologique au cœur des quartiers prioritaires de Saint-Denis et Plaine Commune

Nombre de quartiers concernés : 3

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Installation de serres
- Action 2 : Construction d'un bâtiment

Description synthétique du projet

Territoires est une association (SIAE) utilisant le maraîchage bio (+ jardins en pied d'immeuble + espaces verts + nettoyage) comme outil d'insertion depuis plus de 23 ans. Elle est implantée sur une parcelle d'un hectare au sein de la fosse sablonnière, site emblématique de Plaine Commune accueillant une nouvelle dynamique d'agriculture urbaine depuis peu (avec Gally et Parti Poétique). Le projet présenté ici consiste en la modernisation, l'optimisation et la diversification de l'outil de production de Territoires :

- installation de serres,
- construction d'un bâtiment (accueil, stockage, transformation, point de vente...),
- nouvelles activités : augmentation du volet pédagogique, transformation,
- nouvelle identité : création d'une marque locale.

Type de projet : Ferme urbaine, transformation, pédagogie - construction d'un bâtiment.

Quartiers NPNRU : Salvador Allende et Floréal Saussaie Courtille à Saint-Denis/Clos Saint-Lazare à Stains/Zone des Tartres à Pierrefitte-sur-Seine

Porteur de projet : Territoires

Calendrier :

- Fin 2021 : DPC du bâtiment,
- Début 2022 : installation des serres,
- 2023 : livraison.

Clichy-sous-Bois : De la graine à l'assiette

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création d'une pépinière

Action 2 : Aménagement d'un jardin partagé

Action 3 : Création d'un bâtiment d'accueil, lieu de vie, de vente et cuisine professionnelle partagée

Description synthétique du projet

L'association Études et Chantiers portant de nombreux chantiers d'insertion travaille sur la création d'un nouveau site d'agriculture urbaine à Clichy comprenant :

- un jardin partagé,
- une pépinière,
- un lieu de vie, d'animation et cuisine partagée.

Ce projet, implanté dans le parc départemental de la Fosse Maussouin peut permettre aux habitants du QPV de mieux profiter de ce lieu tout en créant de la mixité avec les quartiers pavillonnaires voisins.

Type de projet : Pépinière, jardin partagé, lieu de vie/cuisine

Quartiers NPNRU : Bas Clichy. L'ensemble du QPV Haut-Clichy : Centre-Ville/Bosquets/Lucien Noël bénéficiera aussi du projet

Porteur de projet : Études et Chantiers

Calendrier :

- Début de l'automne 2022 : mise en fonctionnement des jardins familiaux et pépinière,
- Hiver 2022 : local.



Montreuil : Murs à Fleurs

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

1 : Investissements

Action 1 : Recouvrement d'une zone sanctuarisée pour zone saine

Action 2 : Construction de la serre pédagogique

Action 3 : Installation d'un tunnel de culture A

Action 4 : Achat matériaux et outillages adaptés, cabane à outils

2 : Fonctionnement

Action 6 : Coordination, mise en place des partenariats, programmation fleurissement PRU

Action 7 : Programmation des journées à la ferme pour les habitants PRU

Action 8 : Recherche de publics, programmation des ateliers, conception d'outils pédagogiques

Action 9 : Production des outils pédagogiques

Action 10 : Organisation d'un marché aux fleurs solidaire ANRU

Action 11 : Accessibilité à une offre de bouquets solidaires pour habitants PRU

Description synthétique du projet

Il s'agit d'un projet de ferme horticole produisant des fleurs coupées sur une parcelle polluée des murs à pêche de Montreuil. La vocation de la ferme est autant pédagogique que productive et vise à relocaliser une filière européenne, voire mondiale et largement déconnectée des cycles saisonniers. Le projet vise à augmenter la production via un meilleur équipement et à développer plus en profondeur le volet accueil et pédagogie en lien avec le QPV.

Type de projet : Valorisation d'une friche polluée en une ferme horticole à visée productive et sociale

Quartier NPNRU : Le Morillon

Porteur de projet : SAS Murs à Fleurs

Calendrier :

- 2021 : partenariats, conception outils pédagogiques, premiers travaux,
- Hiver 2022 : construction serre pédagogique, cabane à outils,
- Printemps 2022 : lancement ateliers, marché aux fleurs.



Qui sont les lauréats de la troisième tranche ?



Bobigny : La transition alimentaire d'Est-Ensemble

Nombre de quartiers concernés : 2

Rappel des actions clés :

- Action 1 : La ferme de Bobigny - mise en place ferme productive 1 ha
- Action 2 : Le potager de la Bergère - développement d'une zone pédagogique AU sur le parc de la Bergère
- Action 3 : « Les Quartiers Fertiles » - accompagnement des habitants pour créer des jardins partagés

Description synthétique du projet

Projet aux objectifs transversaux autour de la transition alimentaire à Bobigny. 3 acteurs pour 4 projets :

- Ferme de Bobigny : ferme urbaine productive et solidaire
- Potager de la Bergère : espace de découverte et ressources pédagogiques - pépinière et jardin partagé + site test en lien avec l'incubateur
- Programme d'actions et de sensibilisation en milieu scolaire et QPV.

Type de projet : Incubateur - ferme urbaine - volet pédagogique

Quartiers NPNRU : Abreuvoir/Édouard Vaillant/Paul Éluard

Porteur de projet : Bobigny - Les Cols verts/La Sauge/Activille

Calendrier :

- 2021 - conception, conventionnement... et lancement des ateliers,
- 2022 : aménagement ferme de Bobigny,
- 2023 : montée en puissance,
- 2024 : lancement de l'espace pédagogique du parc de la Bergère.

Montreuil - Bagnolet : On sème tous

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

- Action 1 : Valorisation des délaissés urbains
- Action 2 : Développement social au projet des habitants : sensibilisation aux pratiques et à l'alimentation; lutte contre la précarité alimentaire; création de jardins partagés
- Action 3 : Création d'activités économiques autour de l'AU : ACI, pépinière, marché alimentaire...

Description synthétique du projet

Ce dossier rassemble deux projets portés par des partenaires agissant sur deux QPV voisins dont la jonction sera optimisée par un tiers-lieu agri-urbain. Dans le cadre de la création d'une ferme urbaine, OST à Montreuil va implanter une pépinière ainsi que des jardins partagés pour les bailleurs. L'implantation principale comportera du bâti incluant une cuisine partagée. Le volet alimentaire de l'action est complété par un « marché à prix libres ». L'AJDB à Bagnolet ambitionne la création d'un ACI pour implanter des jardins avec les bailleurs et entretenir des EV. L'implantation principale de l'association sera le tiers-lieu agricole du parc de l'A3. Les deux associations travaillent en étroite collaboration avec les habitants et développent un volet pédagogique.

Type de projet : Jardins partagés, ACI ferme urbaine, pépinière, cuisine partagée

Quartier NPNRU : La Noue - Malassis - Le Plateau

Porteur de projet : OST - AJDB (associations)

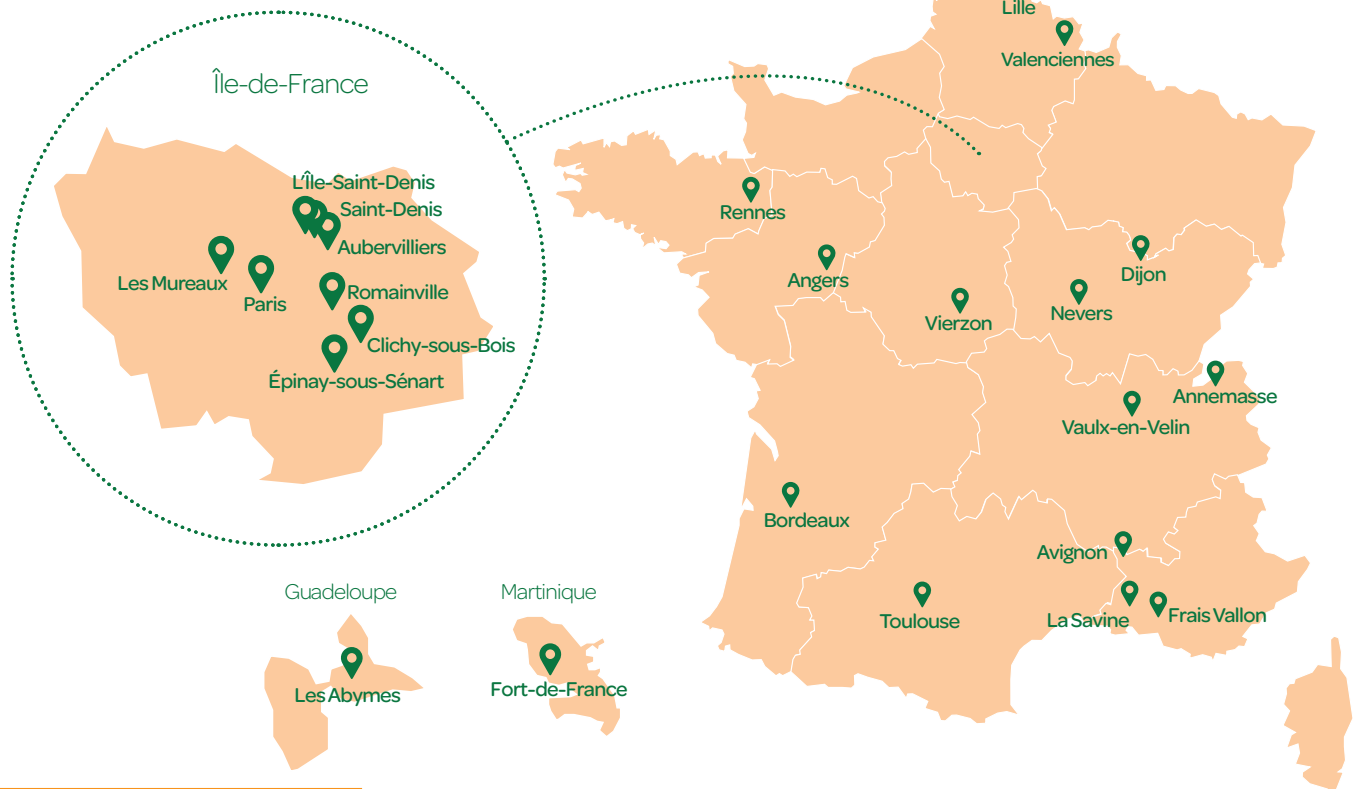
Calendrier : Montée en puissance progressive jusqu'à 2023 (voire plus loin).



Qui étaient les lauréats de la première tranche?

« Les Quartiers Fertiles » est un appel à projets à plusieurs tranches. Voici un rappel des 27 lauréats sélectionnés à l'été 2020.

Cartographie des 27 premiers lauréats.



La liste des lauréats

Marseille, Frais Vallon :

Projet de microferme urbaine
Marseille, La Savine :
L'agriculture urbaine comme vecteur de transition

Grand Avignon :

Territoires fertiles dans les quartiers en renouvellement

Rennes :

Le Blossne fertile

Vierzon :

Nourrir les convergences

Dijon :

Ramifications

Bordeaux :

Cultivons nos quartiers

Vaulx-en-Velin :

Continuum agricole de la grande île

Annemasse :

Opération d'agriculture urbaine sur le quartier du Perrier

Valenciennes

Métropole:
Agriculture urbaine NPNRU

Nevers :

Banlay Fertile

La Métropole européenne de Lille :

Valoriser et encourager l'agriculture urbaine.

Angers :

Cultivons notre terre.

Toulouse :

L'agriculture urbaine, levier de résilience alimentaire et professionnelle

Aubervilliers, La Saugé :

Terre Terre – ferme productive et pédagogique à Aubervilliers

Paris, Paysage urbain :

La ferme pédagogique de Charonne

Les Mureaux :

110 Cultures

Paris, Cycloponics :

Le Terrier

Bas Clichy :

La ferme du Bois du Temple

L'Île-Saint-Denis :

Lil'Ô

Sartrouville :

Champerché dans la Cité des Indes

Épinay-sous-Sénart :

Cœur de ville

Saint-Denis, Parti poétique :

Zone sensible

Romainville :

Agriculture urbaine

et alimentation saine et solidaire

Les Abymes :

Cultivé en cité

Saint-Denis, Franc-Moisin :

Parc intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis

Fort-de-France :

Ferme d'agriculture urbaine de Desclieux à Fort-de-France

Qui étaient les lauréats de la deuxième tranche?



La liste des lauréats

Marseille :

Les Jardins Tremplin d'Air Bel

Marseille :

Boucle alimentaire Font-Vert et Cité SNCF

Salon-de-Provence :

Serre bioclimatique, jardins de formation professionnelle et jardins partagés

Vitrolles :

Des restes de l'assiette à la terre et de la terre à l'assiette – poulailler et cercle vertueux

La Rochelle :

Les dunes fertiles – du grain de sable aux graines de vie

Périgueux :

La boucle Fert'Isle

Besançon :

La ferme urbaine de Planoise

Évreux :

Les jardins de la solidarité

Brest :

Ici on cultive... la solidarité, la coopération, la proximité et... des idées à croquer!

Quimper :

Ferme urbaine

Grenoble :

Ferme urbaine coopérative de GrandAlpe

Saint-Martin-d'Hères :

Champloop – les champignons comme solution

Saint-Étienne :

La pépinière stéphanoise de l'agriculture urbaine

Nantes :

Métropole – une ferme urbaine aux Dervallières

Nantes :

Symbiose

Reims :

Développement de l'agriculture urbaine en QPV

Maubeuge, Sambre :

L'agriculture urbaine en Val de Sambre, un projet d'innovation social

Valenciennes :

Projet d'agriculture urbaine sur les sites NPNRU de Valenciennes Métropole

Lens/Liévin/Avion :

L'archipel des mines et une fertilité

Perpignan :

Jardy Vernet – La diagonale verte

Strasbourg :

Cités Fertiles

Mulhouse :

Microcircuit d'agriculture urbaine

Lyon 8° :

De la graine à la terre

Lyon 9° :

La Halle agricole

Rillieux-la-Pape :

La ferme des Semailles, la couture verte de la ville

Saint-Fons :

Ville cultivée, ville jardinée

Villefranche :

Les champs de Belleruche, un quartier jardiné pour faire croître l'autonomie

Paris 20° :

Fabrique des transitions alimentaires agricoles

Canteleu :

Notre santé sur place

Rouen :

La Ferme des Hauts

Savigny-le-Temple :

Territoire de résilience sociale et alimentaire – les quartiers qui sèment

Joigny :

Jardin maraîcher d'insertion

Le Blanc-Mesnil :

La Ferme Vitamine

Épinay-sous-Sénart :

Cœur de ville

Grigny :

GPS – Territoire de résilience sociale et alimentaire – Grande Ferme résiliente

Sens :

Le jardin Corneille

Clichy-sous-Bois :

La Passerelle

Pantin :

La serre de Pantin

Ivry-sur-Seine :

L'agrocité Gagarine Truillot

Villeneuve-Saint-Georges :

Pépinière de quartier Val-de-Marnaise

Cergy :

Les gens qui sèment

Garges-lès-Gonesse :

Projet d'agriculture urbaine multisite et multifonctionnel inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain.

Villiers-le-Bel :

Parc agro-urbain

Sarcelles :

Les jardins de Kennedy

Koungou :

Développement d'une agriculture urbaine et péri-urbaine durable au service du développement économique, social et de la résilience de Majicavo Koropa

Fort-de-France :

Le parc agri-urbain de Volga Plage

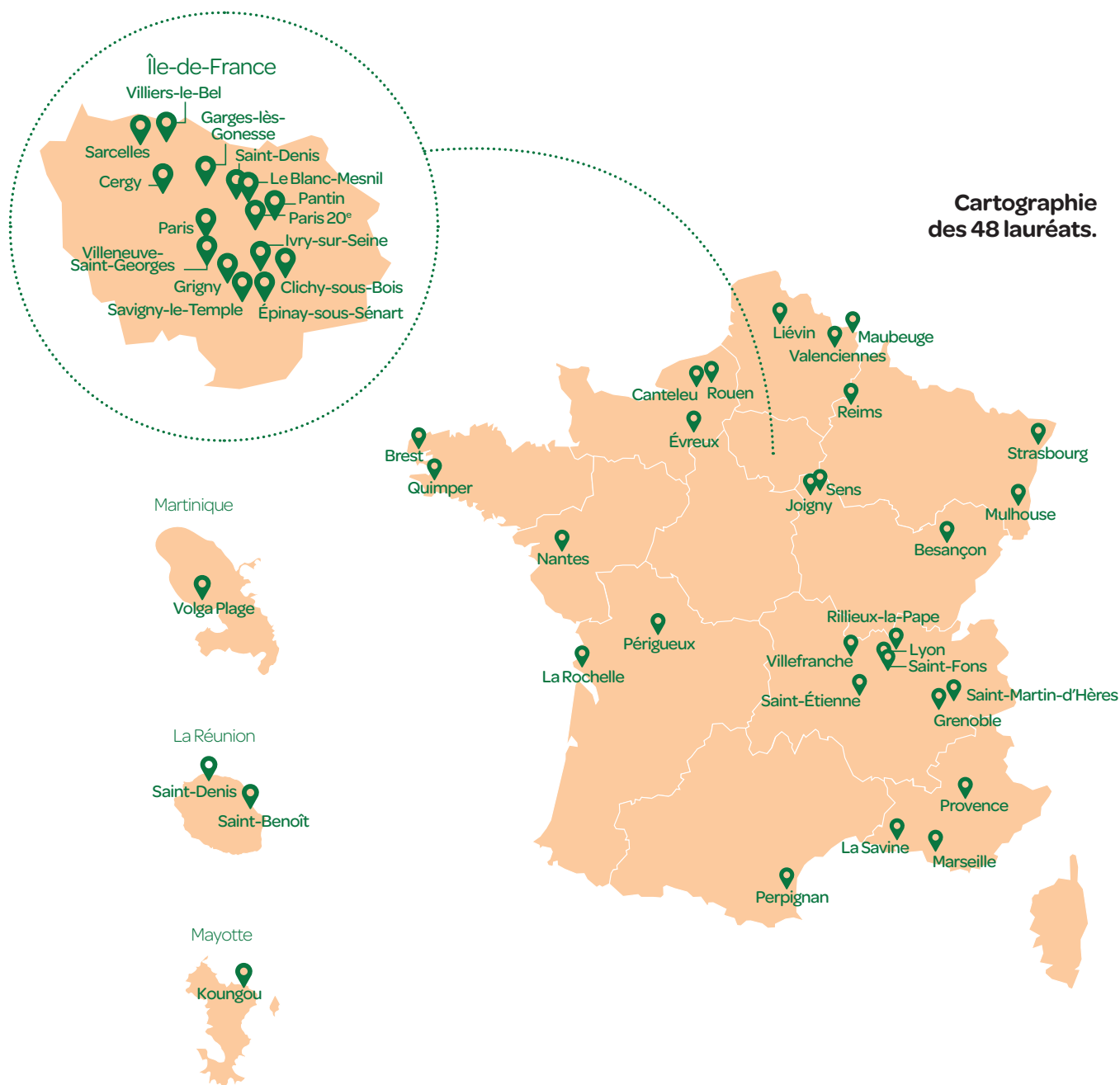
Saint-Benoît de La Réunion :

Ti-Mel

Saint-Denis de La Réunion :

La production locale en milieu urbain tropical

« Les Quartiers Fertiles » est un appel à projets à plusieurs tranches. Voici un rappel des 48 lauréats sélectionnés en avril 2021.



Retrouvez le détail des lauréats sur anru.fr



CONTACTS PRESSE ANRU

Direction des Relations publiques
et de la Communication

Damien Ranger : 01 53 63 55 05
dranger@anru.fr

directeur des relations publiques
et de la communication

Camille Maire : 01 53 63 56 89
cmair@anru.fr

chargée des relations presse
et relations institutionnelles
